

# La fédération

## Buts

Au service des jardins d'enfants, garderies, crèches, espaces de vie infantine, soit les institutions de la petite enfance (IPE) qui reçoivent des enfants d'âge préscolaire, la fipegs a notamment pour buts de :

- soutenir l'action des IPE dans la défense de leurs intérêts communs.
- maintenir des relations suivies avec les instances et les organismes publics concernés par la petite enfance.
- transmettre à ses membres toutes les informations pertinentes favorisant l'application de la législation en vigueur réglant le placement d'enfants d'âge préscolaire et formuler des conseils à ce sujet.
- encourager ses membres à respecter les normes en vigueur ; soutenir la formation de base et le perfectionnement du personnel des IPE.
- favoriser les actions tendant à harmoniser (entre les IPE du canton de Genève) barèmes de salaires, conditions de travail, statut du personnel, tarif des pensions ainsi qu'à optimiser les conditions d'exploitation dans l'intérêt des enfants.
- apporter une expertise pour l'agrandissement des structures, la création d'institutions nouvelles répondant aux besoins de la population ou le développement d'activités dans ce domaine.
- échanger et mettre en commun des expériences des membres notamment dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie.
- promouvoir un accueil de qualité adapté à l'évolution des connaissances sur le développement et les besoins de l'enfant de sa naissance à la scolarité – répondant aux besoins des familles.